

Jeudi 16 janvier 2025



**Luc et les jeunes de son atelier
ferronnerie de l'IME Pro ACAIS,
ont vidé les deux bacs à marée de
Réville dont ils sont les parrains
pendant l'année scolaire (depuis
2024) et par Philippe P. et Denis B.
pendant les vacances scolaires.**

**Le bac à marée de
la Pointe de la Loge
(Denis parrain depuis 2020)**



**Celui de l'anse de Brévy,
à la limite de Montfarville
(Philippe parrain depuis 2023)**

Volume des déchets enlevés : 1,5 m³



Rentrés dans leur établissement,
ils trient la collecte.

Les poches à huîtres, s'il y en a, seront
utilisées par l'atelier Jardins-espaces verts
d'Yves, pour protéger les plantations.

On peut constater que les bacs à marée
contiennent majoritairement les déchets des
professionnels de la mer collectés sur le
rivage et ne sont pas l'annexe de la poubelle
des particuliers.





Jeudi 30 janvier 2025

Lors du nettoyage du littoral le 11 janvier et du « vidage » des bacs à marée à Aumeville-Lestre la semaine suivante, Philippe a ramené chez lui des poches à huîtres en bon état pour en faire profiter l'IME Pro ACAIS de Cherbourg.

Quelques jours plus tard, Luc est allé chercher des poches à huîtres chez Philippe avec les élèves de son atelier. Elles serviront à protéger les plantations faites par les élèves de l'atelier d'Yves ou à faire des objets qu'ils proposeront à la vente au marché de Noël.